

Déclaration liminaire à la CAPA des PLP du 29 mai 2020

Cette CAPA s'ouvre dans des conditions très particulières. Le confinement imposé depuis le 16 mars et partiellement levé le 11 mai, a demandé à tous les personnels qui travaillent pour l'Éducation Nationale de renouveler entièrement leur façon de travailler, que ce soit en télétravail ou en présentiel. Aujourd'hui encore, le fait que cette CAPA se déroule en visioconférence prouve que le retour à la normale n'est pas encore d'actualité. Nous espérons que ces efforts de toutes et de tous seront appréciés à leur juste valeur.

Pendant cette période, certains de nos collègues qui étaient en travail à distance, ont engagé des frais pour maintenir la continuité pédagogique : utilisation de matériel informatique, encre, forfait de téléphones personnels...

En ces temps exceptionnels où l'institution nous a demandé des efforts d'adaptation conséquents sur un temps très court, où les professeurs de lycées professionnels ont montré leur réactivité et leurs capacités d'innovation, nous demandons juste à ne pas devoir payer pour travailler. Comment nos collègues vont être défrayés ?

En ce qui concerne l'ordre du jour de cette CAPA, consacrée à la hors-classe, nous regrettons d'avoir des documents erronés (ce qui, nous l'avons compris, ne relève pas de notre académie). Nous sommes en revanche soucieux que, maintenant que les barèmes et le calculateur sont exacts, les calculs soient refaits pour les 2 précédentes campagnes. Nous demandons donc instamment à notre administration de vérifier qu'aucun collègue n'a été lésé à cause de cette erreur, et que, si c'était le cas, une compensation soit trouvée.

De plus des singularités apparaissent cette année dans ce tableau d'avancement :

- 29 promotions dans l'enseignement professionnel, 21 en enseignement général
- 12 % promotions au lycée Henri FERTET de Gray soit 6 hommes, 4 dans la même discipline !
- 20 % de promotions en lettres Histoire-Géographie

Concernant la rentrée scolaire qui se profile, nous sommes inquiet quant à l'application du protocole sanitaire dans les établissements, mesure de distanciation, fonctionnement des internats, demi-pension, mise à disposition des masques, gels hydroalcooliques...

Nous le savons tous, un grand nombre de nos élèves à décrocher pendant cette longue période, comment aménager en même temps travail en présentiel et en distanciel pour les enseignants, c'est une vraie difficulté pour les établissements !

Nous regrettons également que la possibilité pour les élèves, qui le pouvaient et dans un cadre réglementaire, de suivre leur PFMP n'a pas été possible. Ceci aurait permis de compenser tous le retard accumulé en enseignement professionnel.